

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	25 (1937)
Heft:	504
Artikel:	Exploratrices et écrivains : Vivienne de Watteville : l'appel de l'Afrique
Autor:	Vuillomenet, Jeanne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262718

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pourquoi pour notre compte, et nous savons que telle était aussi l'opinion de Mme Brunschwig, nous ne l'avons jamais considérée que comme temporaire et préparatoire à une réforme plus profonde. Les événements de ces dernières semaines vont-ils hâter l'avènement de cette réforme, attendue avec autant d'impatience aussi bien dans les pays voisins qu'en France même? ou ne sont-ils au contraire que le prélude d'un recul, puis d'un enterrer des intérêts des femmes? Si tel devait être le cas, les femmes ont beau ne pas compter dans la vie politique française, il pourrait bien se produire alors dans certains groupements une explosion de mécontentement qui ferait regretter à M. Chautemps et à son parti leurs atermoiements. Et à franchement parler, ce ne seraient pas les femmes qui auraient tort.

J. GUEYBAUD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

L'instruction civique des jeunes filles à Genève¹

(Réponses communiquées par l'Association féminine d'éducation nationale.)

QUESTIONNAIRE

1. Les jeunes filles reçoivent-elles une instruction civique?

2. Cet enseignement est-il donné spécialement pour lui-même ou fait-il partie de l'enseignement de l'histoire?

3) A quel âge les jeunes filles le reçoivent-elles?

4) Toutes y sont-elles astreintes ou seulement celles des classes supérieures?

5) Cet enseignement est-il réglé par une loi?

6) Le programme en est-il fixé d'avance?

7) Les femmes ont-elles une influence sur l'organisation de cet enseignement?

8) Est-il donné par des instituteurs ou par des institutrices?

RÉPONSES:

École primaire.

1. Oui, les jeunes filles reçoivent une instruction civique à raison d'une heure par semaine.

2. L'enseignement est donné pour lui-même. Les notes obtenues pour les interrogatoires sont jointes aux notes d'histoire.

3 et 4. Les jeunes filles reçoivent cet enseignement de 13 à 15 ans, en 7^{me} et 8^{me} années, dernières années obligatoires de l'école primaire.

5. Cet enseignement figure à l'article 42 du règlement de l'enseignement primaire.

6. Le programme détaillé est imposé par le Département de l'Instruction publique. Il s'adresse à toutes les élèves.

Manuel employé: *Notions élémentaires d'instruction civique*, par Duchosal. Certains maîtres utilisent aussi: *Pour devenir citoyen*, de Bolle et Diacon, mais ce dernier manuel n'est pas entre les mains des élèves.

¹ Voir le *Mouvement*, Nos 499 et 501.

IN MEMORIAM

Marguerite Gobat (1870-1937)

C'est avec un vrai chagrin que nous avons appris, par l'intermédiaire de nos frères, journaux féministes de Suisse allemande, le décès, survenu à Macolin sur Bienné, après quelques jours de maladie seulement, de Mme Marguerite Gobat, que des souvenirs de collaboration féministe liaient à notre journal et à sa rédactrice.

Jurassienne (elle était née à Delémont), après avoir successivement planté sa tente à Berne, à Genève, dans le canton de Vaud, à Berne de nouveau, Marguerite Gobat est morte dans ce Jura qu'elle aimait et qui a constitué le cadre de sa dernière activité. Elle était la fille d'Albert Gobat, si connu comme conseiller d'Etat du canton de Berne, et surtout comme titulaire du prix Nobel pour son activité au Bureau International de la Paix, alors installé à Berne. C'est dire l'influence qui prédomina sur toute l'éducation de sa jeunesse, les empreintes qui se marquent sur sa jeunesse, ceci d'autant plus qu'orpheline de mère de

bonne heure, elle dut unir ses tâches familiales à celles de secrétaire de son père qu'elle adorait, l'accompagnant à des conférences et des congrès, l'assistant dans ses démarches et entretiens avec les pacifistes les plus notoires, et auquel elle sacrifia sans hésiter son désir de pousser davantage ses études musicales, ne le quittant que pour occuper temporairement un poste à l'Institut bibliographique de Bruxelles. Ce que fut cette étroite compréhension entre père et fille, tous deux qui ont connu Marguerite Gobat l'ont réalisé, de même qu'ils ont admiré comment elle s'efforça toujours de continuer cette tradition d'idéalisme, de pacifisme, et de respect de la chose publique qu'Albert Gobat incarna si remarquablement tant d'années durant.

Heureusement pour lui, il ne vit pas la guerre mondiale, qui aurait porté un terrible coup à son credo de compréhension internationale, et mourut au début de la triste année de 1914. C'est alors que sa fille vint à Genève, prête à se vouer à toute œuvre de paix et de rapprochement des esprits; c'est alors qu'elle rencontra Clara Dardelle, qui venait de fonder l'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde internationale, dont elle devint secrétaire (quelle coïncidence que ces deux morts à moins de deux mois de distance!) et à laquelle elle se dévoua sans compter. C'est à la même époque qu'elle entra en relations avec quelques femmes qui s'étaient groupées sous le nom de Comité féminin pour une paix durable, Comité duquel devait sortir en 1919 la Ligue Internationale de femmes pour la paix et la liberté, à laquelle elle appartint plus tard, pour laquelle elle travailla avec ardeur, le représentant à de nombreux Congrès et siégeant à plusieurs reprises dans son Comité directeur. Et c'est à cette époque aussi, celle de son séjour à Genève, qu'elle fut en contact direct avec notre mouvement suffragiste, participant à plusieurs de nos campagnes, ou nous apportant dans des conférences l'écho de ses impressions de voyages à l'étranger — voyages qui témoignaient à cette époque de difficultés sans nombre, de frontières fermées et de passeports refusés, d'un courage que nous savions admirer! C'est à cette époque encore qu'elle collabora fréquemment à notre journal — auquel elle avait déjà donné juste avant la guerre plusieurs études sur la participation féminine à l'Exposition nationale de 1914 à Berne — et pour lequel elle écrivit notamment une série d'articles sur le féminisme scandinave, au retour d'un voyage dans le Nord, et surtout des chroniques parlementaires fédérales, relevant toujours d'un jugement sûr, et sur la base d'une documentation précise, tout ce qui intéressait directement les femmes dans les débats des Chambres fédérales — et quels sont en vérité les problèmes économiques, financiers, administratifs ou politiques qui ne nous touchent pas dès que nous prenons la peine de les regarder d'un peu près...

Un triste événement familial allait toutefois orienter sa vie dans une direction autre que celle du féminisme militant et du journalisme féministe: sa sœur cadette qu'elle avait élevée, et à laquelle l'unissaient la plus affectueuse tendresse, mourut en couches, laissant orphelin son petit garçon. Marguerite Gobat n'hésita pas à l'insister à se charger de l'éducation de celui qu'elle considérait comme l'héritage sacré laissé par sa sœur: d'ailleurs les questions d'éducation sont si étroitement liées aux questions de paix, à l'éveil de la responsabilité morale, sociale et politique de chacun, que c'était pour elle passer tout naturellement de l'activité qu'elle avait toujours

que vient de très bien traduire en français M. Jean Aubry, sous le titre *L'appel de l'Afrique*. Rappelons que la jeune exploratrice avait déjà fait paraître le récit en anglais de sa première expédition: *Out in the Blue* (1927).

Je connais peu de livres d'une lecture aussi intéressante, aussi captivante, aussi poétique, simple et claire que *L'appel de l'Afrique*, ce *Speak to the Earth* dont le titre a été emprunté au verset de la Bible, Livre de Job: «Car tu feras alliance avec les pierres des champs, et les bêtes de la terre seront en paix avec toi... Parle à la terre et elle t'instruira». Parce que la voyageuse est une femme, elle s'est convaincue très vite qu'elle n'était pas née pour détruire les animaux, mais pour les prendre en pitié, les respecter et même les aimer. Et les chapitres où elle noue amitié avec les éléphants seront un jour, ou je me trompe fort, des pages d'anthologie.

L'appel qui exerce l'Afrique sur ceux qui y furent est bien connu du monde des explorateurs. Ils y doivent revenir. Ces solitudes prestigieuses, le bon naturel des noirs, la grandeur et le charme des paysages, la faune magnifique, et avant tout, par-dessus tout, ce que Vivienne de Watteville nous révèle, sans le vouloir, de sa féminité exquise, tout concourt à faire d'un récit de voyage un petit chef-d'œuvre.

Ce nouveau «Livre de la jungle» se déroule dans la brousse brûlée par le soleil équatorial, en vue du Kilimandjaro, ou dans la haute montagne aux sommets couverts de neige. Qu'elle patauge dans les marais à la recherche de ses amis les éléphants, qu'elle campe à l'orée de la mystérieuse forêt tropicale pleine d'une vie monstrueuse, ou qu'elle grimpe dans les moraines ou les glaciers, jamais la Nature ne l'a trahie. Les hommes reconnaissent et admireront l'effort de la jeune fille, et donnent son nom aux chutes qui se trouvent au-dessous du lac Michaelson.

Ce pays de Kenya, elle l'a trouvé implacable... chaleur, poussière, inconfort, fièvre, soif, solitude, privations, moustiques, marches sans fin... et cependant, en dépit de tout, l'Afrique, nous dit-elle, est un des lieux les plus forts qui soient au monde. Si jamais, en lisant un livre, on a l'impression de la rencontre de l'auteur avec le bonheur parfait, c'est bien ici, dans la région du lac Tanganyika ou dans les plaines de l'Athi.

Cette jeune fille ne connaît pas la peur. Elle s'endort à la musique des hyènes, elle se réveille aux rugissements des lions qui viennent flairer sa tente, les panthères cambriolent son garde-manger, les rhinocéros manquent plus d'une fois de la réduire en bouillie, et ses chers éléphants la chargent au grand galop et trompe en bataille, pour peu que le vent change ou qu'ils soient de mauvaise humeur.

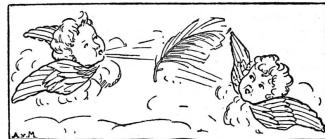
Quand Vivienne de Watteville a le temps de respirer, elle donne des consultations médicales à des noirs horriblement sales et plus ou

exercée à une activité voisine. Et c'est ainsi que, pour se consacrer à sa tâche nouvelle, elle s'établit d'abord à Gland, comme collaboratrice de l'École nouvelle installée sur les bords de notre lac, puis sur les rives du lac de Bienné, et enfin qu'elle fonda à Macolin en 1928, ce hameau d'enfants du Champ du Plane (ainsi nommé sans doute parce que l'on voit de là toute la Suisse du Mont-Blanc au Saentis) où son idéal était d'abriter des orphelins et des enfants d'émigrés pour leur donner la famille qui leur avait manqué, et de rassembler des enfants de toutes nationalités, de toutes confessions, de toutes situations sociales, pour les élever tous dans la compréhension et l'amitié mutuelle.

C'est à cette tâche d'un haut idéalisme qu'elle a consacré les huit dernières années de sa vie, la complétant par une activité journalistique d'ordre pédagogique (elle s'était notamment chargée de la rédaction du supplément *l'Éducateur* que publie notre confrère *la Berna*), et ne cessant de porter un vif intérêt à tous les problèmes actuels. La dernière fois que nous l'avons rencontrée, c'était lors d'une des «Journées» organisées à Berne par le Groupement *La Femme et la Démocratie*, où elle manifesta de la sorte combien lui tenait toujours à cœur l'activité des femmes dans le domaine de la tolérance, du respect de la personnalité d'autrui et de la justice.

Aux membres de sa famille (le petit Pierre, à l'éducation duquel elle se consacra si entièrement est un homme maintenant), à ses collaboratrices immédiates de ces dernières années, à toutes celles qui l'entourèrent et que réconfortèrent souvent son courage, son désintéressement, et son idéalisme, nous tenons à dire ici, au nom de ce journal auquel elle collabora, comme au nom de ses lectrices, notre sympathie et notre regret.

E. Gr.



DE-CI, DE-LA

Hommage conjugal.

A Zurich, le 22 juin, est décédée Mme Charles Schultz, née Hélène Kernen, âgée de 38 ans, ingénier-mécanicienne de l'École polytechnique fédérale. C'était la fille de M. G. Kernen, conseiller municipal à Lutry; elle fit ses études à Lausanne et les acheva à Zurich, où elle obtint son diplôme en 1922. En 1929, elle épousa M. Charles Schultz, ingénieur à Zurich, et travailla dès lors avec lui. C'est bien la première fois que nous voyons en terre romande un mari faire part de la mort de «sa chère épouse et collaboratrice».

Succès féminin.

Nous apprenons avec satisfaction que le Conseil d'Etat du canton de Genève a appelé à faire partie de la Commission administrative de l'Hospice général un deuxième membre féminin, en la personne de Mme G. Ricard, déjà très appréciée comme prud'femme dans le groupe des employés de commerce.

Mme Ricard, qui a, en plus de son activité professionnelle, beaucoup d'expérience dans le champ du travail social, est toute qualifiée pour apporter une aide utile à cette Fondation de l'Hospice Général, qui assume la tâche de secourir tous les indigents d'origine genevoise. Toutes nos félicitations.

moins sauvages. Et elle cherche la sérénité... l'harmonie. «Il y faut une persévération concentrée. Elle ne vous attend pas les bras ouverts. Il faut la désirer ardemment pour se libérer de tout support extérieur et s'abandonner en tout amour et toute humilité. Il faut se perdre dans tout pour se regagner soi-même...»

Notre jeune philosophe prend contact avec l'éléphant d'Afrique, beaucoup plus redoutable que celui d'Asie, un sauvage des plus dangereux et passant jusqu'à ces dernières années pour indomptable. Un seul avantage pour celui qui veut l'observer de près: au delà d'une vingtaine de mètres, il est incapable de vous voir. Si le vent est favorable et si l'on reste complètement immobile, on peut l'étudier à loisir, soit qu'il se baigne, mange, se batte ou joue. Elle prit de ces bêtes monstres les films ou les photos les plus intéressants. La photo d'un éléphant ou d'un autre animal de la jungle africaine qu'on a pu prendre à faible distance, à dix mètres, par exemple, est d'une valeur incalculable.

Un matin, de très bonne heure, la jeune fille entendit depuis son lit le bruit d'un mâchonement: c'étaient deux rhinocéros qui mordillaient les buissons autour de sa tente. En robe de chambre et en pantoufles, elle les suivit à travers cinq cents mètres de lande épaisse pour les photographier... un python déroula ses anneaux presque sous ses pieds... un gros rocher dont elle veut faire le tour se



Exploratrices et écrivains

Vivienne de Watteville:

L'Appel de l'Afrique¹

Notre compatriote, d'origine mi-bernoise, mi-anglaise, Mme de Watteville, s'était déjà signalée à l'admiration du monde par une précédente exploration de l'Afrique équatoriale alors que, prenant la tête de la caravane après la mort de son père, M. Bernard de Watteville, déchiré par un lion, cette jeune fille de vingt-trois ans ramena à la côte tout son monde, une quarantaine d'indigènes, ainsi que les spécimens de la faune africaine que le Musée d'histoire naturelle de Berne avait chargé son père de réunir.

De sa deuxième expédition faite sans armes, seulement avec des appareils photographiques ou cinématographiques, Vivienne de Watteville, rapporta le beau livre *Speak to the Earth*

¹ Payot, Paris, éditeur. Bibliothèque géographique. Prix: 5 fr. 50 suisses.

Une campagne électorale de notre présidente internationale

Sitôt rentrée des Etats-Unis, Mrs. Corbett Ashby s'est trouvée en face de la nécessité de mener une nouvelle campagne électorale, le siège de sa circonscription de Hemel Hempstead devenant libre du fait de l'élection à la pairie, à l'occasion du couronnement, du député conservateur titulaire de ce siège, Lord Davidson.

Notre présidente a donc mené campagne avec sa vaillance accoutumée, bien que les chances de succès pour le parti libéral auquel elle appartenait furent plutôt minimes. De fait, c'est le candidat conservateur qui a été élu à Hemel Hempstead... en la personne de Lady Davidson, la femme du député démissionnaire. Cela aurait été une petite compensation à la déception que nous éprouvions toutes, qu'au moins une femme encore entrât à la Chambre des Communes, si Lady Davidson ne s'était hâtée de proclamer qu'elle n'est pas féministe !

Souhaitons donc, avec notre confrère, *Jus Suffragii*, que la prochaine fois que Mrs. Corbett Ashby posera sa candidature au Parlement, ce soit dans une circonscription où son parti ait vraiment des chances pour lui, l'échec qu'elle vient de subir étant uniquement un échec politique.

Les femmes et la Société des Nations

Le rôle des femmes à la dernière Conférence Internationale du Travail.

(Suite de la 1^{re} page.)

II.

Des travaux si variés de la Conférence, trois questions intéressaient particulièrement les femmes, soit:

les « 40 heures » dans l'industrie du textile;

l'âge d'admission des enfants au travail;

une résolution présentée par Miss Grace Abbott et son collègue de la délégation gouvernementale des Etats-Unis, M. McGrady, concernant le travail des femmes en général.

1. On sait qu'une Convention introduisant le principe des 40 heures dans l'industrie du textile a été la seule de ce genre qu'aït adoptée la Conférence. Les pays qui la ratifient devront introduire une durée du travail qui, en moyenne, ne doit pas dépasser 40 heures par semaine. Dans les industries où le travail doit nécessairement continuer sans interruption jour et nuit, la moyenne peut atteindre 42 heures, et peut être calculée sur un nombre de semaines qui sera fixé dans chaque pays après consultation des organisations professionnelles. Il se peut donc que la durée hebdomadaire du travail dépasse 40 heures. En outre, la législation de chaque pays peut faire des exceptions pour certaines activités, énumérées à l'article 5 de cette Convention. Pour le moment, les 40 heures ne sont donc pas prévues d'une façon très rigide: au con-

soulève avec le rugissement terrifiant du rhinocéros... un lion lui part littéralement sous les pieds et disparaît d'un bond comme une éponge jaune... C'est l'expérience journalière !

Les éléphants, ces chers éléphants, frappent la courageuse jeune fille « par leur extraordinaire réaction ». La façon dont ils sont là, interdits et inquiets quand on les prend dans la bêtise de la digestion, un peu somnolents et en paix avec la création tout entière, cinglant des yeux dans une sorte d'énergie et muette patience, la remplissait d'un désir insensé de courir jusqu'à eux et d'essayer de tout leur expliquer.

Un soir, il y eut concours de rugissements. C'est-à-dire que Vivienne de Watteville s'amusaient à rugir dans un bidon du pétrole vide, deux lions s'approchèrent du seuil de sa tente jusqu'à trente-sept pas exactement d'elle, et se mirent à rugir ensemble au point que l'air en tremblait. « Je ne crois pas qu'ils étaient en colère, nous explique la jeune fille; leur attitude à mon égard était celle d'un joyeux amusement, et avec l'aimable condescendance des professionnels, ils me montraient comment il fallait s'y prendre. » Ils se rapprochèrent encore, et elle dut tirer un coup de fusil en l'air pour les effrayer. Pendant ce concert, une lionne rôdait autour du gardemanger — un mouton fraîchement tué suspendu à la fourche d'un arbre, au-dessus de la tente de la cuisine. Grimant à l'arbre, elle emporta le mouton.

Quatre éléphants paisibles sous les arbres. Dès qu'ils sentent l'odeur humaine qu'ils craignent et détestent, ils chargent comme des

Carrières féminines

Les professions libérales en Suisse

Il est difficile d'estimer aujourd'hui quelles sont pour les femmes, les perspectives d'avenir dans les professions libérales. En effet, la crise générale du marché du travail a atteint plusieurs de ces carrières à tel point que leur capacité d'absorption est fort réduite. De ce fait, les femmes qui les exerçaient sont touchées aussi par les restrictions. En outre, ici et là se manifeste la tendance à mettre les femmes systématiquement de côté; on les élimine comme concurrentes possibles des postes pour lesquels, il y a peu d'années encore, elles auraient été prises en considération. On peut compter que cette situation se prolongera quelques années encore, probablement; mais il faut espérer qu'avec la fin de la crise, le développement du travail féminin dans les professions libérales, développement interrompu par des conditions économiques anormales, reprendra sa marche en avant. Cet espoir se réalisera dans la mesure où nous pourrons maintenir le niveau actuel. La lutte contre toute limitation injuste doit donc être le mot d'ordre des femmes universitaires, aussi bien que des autres. Et la meilleure manière de lutter n'est pas de parler et de se plaindre, mais d'agir: toute femme doit faire preuve dans l'exercice de sa profession de capacités marquées: c'est ainsi qu'elle servira le mieux la cause des femmes.

Une autre tâche importante est de préparer dès maintenant une nouvelle génération qualifiée. Il faut écarter les incapables, mais encourager les jeunes filles bien douées en soulignant le fait qu'il leur faudra travailler dans des conditions difficiles, c'est vrai, mais en gardant la conviction que

la femme a une tâche à remplir dans la vie intellectuelle.

* * *

A côté de l'enseignement, profession par excellence de la femme graduée d'une Université, c'est dans l'exercice de la médecine que les femmes ont gagné beaucoup de terrain au cours des dix dernières années. Dans les cantons de Berne et de Bâle-Ville, le nombre des femmes médecins atteint le 10 % environ de celui de leurs collègues masculins; dans le canton de Genève, le 11 %; et même le 15 % dans le canton de Zurich. Dans les cantons agricoles, le pourcentage est naturellement beaucoup plus faible. Nombre de femmes se sont acquises une grande clientèle par la valeur et la sûreté de leur travail; elles aiment cette profession si bien en harmonie avec la nature féminine.

En ce qui concerne ses perspectives d'avenir, on peut affirmer que des places d'assistantes s'obtiennent sans trop de peine; en revanche, les femmes ont plus de difficultés que les hommes à obtenir soit des places d'assistantes en chirurgie, soit des postes où elles pourraient se préparer à se spécialiser comme médecins de femmes ou d'enfants. C'est surtout dans les sanatoria pour affections pulmonaires et dans les asiles d'aliénés que se présentent pour les femmes le plus de possibilités de travail. Les postes d'assistantes sont souvent difficiles à repouvoir dans ces établissements, où le nombre élevé des malades nécessite relativement beaucoup de médecins internes, mais peu de praticiens spécialisés.

Il paraît plus difficile de se créer une clientèle particulière, et sur ce ne peut guère, avant cinq années, compter sur un gain appréciable dans une ville importante. Le nombre croissant de personnes affiliées aux caisses d'assurance-maladie contribue aussi à diminuer les possibilités de gain. Il semble que le succès soit plus rapide dans de

plus petites localités, où la concurrence est moins forte. Le développement du travail social peut aussi fournir un champ de travail fécond aux femmes médecins. Leur sens social, leur capacité d'adaptation, les rendent plus aptes que leurs collègues masculins à occuper de pareils postes.

En résumé, il ne faut pas croire de dire clairement aux jeunes filles pour lesquelles cette profession exerce un grand attrait, que, pour pouvoir s'y consacrer, il faut posséder, en plus d'une excellente santé et de nerfs solides, un esprit de décision au-dessus de la moyenne, de l'indépendance et la maîtrise de soi.

* * *

Le nombre des femmes dentistes est, dans les grands cantons, environ cinq fois plus petit que celui des femmes médecins. Cependant, pour la ville de Zurich, par exemple, il atteint déjà le 10 % du nombre des dentistes du sexe masculin. Les perspectives d'avenir peuvent encore être considérées comme bonnes; en particulier, les places d'assistantes de cliniques dentaires publiques et scolaires offrent des débouchés aux candidats des deux sexes.

Si l'on ouvre un cabinet dentaire à son compte, on peut compter sur un gain appréciable, et qui s'accroît plus rapidement que celui d'une femme médecin, ceci malgré la concurrence qui a beaucoup augmenté ces dernières années.

Cette carrière est riche en satisfactions dues non seulement à la bonne exécution technique du travail, mais encore à la confiance des clients qui est si nécessaire à toute activité médicale. D'autre part elle est fort astreignante, et ne peut être conseillée qu'aux jeunes filles qui ont une bonne santé, des nerfs solides, beaucoup d'adresse manuelle et qui ne manquent pas d'endurance.

(A suivre.)

M. BIEDER.

III.

Des travaux si variés de la Conférence, trois questions intéressaient particulièrement les femmes, soit:

les « 40 heures » dans l'industrie du textile;

l'âge d'admission des enfants au travail;

une résolution présentée par Miss Grace Abbott et son collègue de la délégation gouvernementale des Etats-Unis, M. McGrady, concernant le travail des femmes en général.

1. On sait qu'une Convention introduisant le principe des 40 heures dans l'industrie du textile a été la seule de ce genre qu'aït adoptée la Conférence. Les pays qui la ratifient devront introduire une durée du travail qui, en moyenne, ne doit pas dépasser 40 heures par semaine. Dans les industries où le travail doit nécessairement continuer sans interruption jour et nuit, la moyenne peut atteindre 42 heures, et peut être calculée sur un nombre de semaines qui sera fixé dans chaque pays après consultation des organisations professionnelles. Il se peut donc que la durée hebdomadaire du travail dépasse 40 heures.

En outre, la législation de chaque pays peut faire des exceptions pour certaines activités, énumérées à l'article 5 de cette Convention. Pour le moment, les 40 heures ne sont donc pas prévues d'une façon très rigide: au con-

traire, des exceptions beaucoup plus larges que pour la Convention de Washington sur les 48 heures sont admises. Comme nous l'avons déjà signalé l'année dernière, nous craignons que le système de travail par équipes, si funeste à la vie de famille et à la vie des ouvriers, ne se répande davantage, si vraiment la législation mondiale raccourcit toujours plus, d'une façon ou d'une autre, la durée du travail. Nous craignons en outre que la mécanisation des procédés de travail, qui a pris un essor formidable après l'introduction presque générale des 48 heures, ne tarde pas à expulser un plus grand nombre d'hommes du champ du travail. C'est pourquoi nous n'avons pas pu saluer de bon cœur l'adoption de cette Convention.¹

2. L'âge d'admission des enfants au travail a été fixé pour deux Conventions déjà existantes (travaux industriels et travaux non industriels) à 15 ans. L'âge minimum pour le travail maritime ayant déjà été porté dans une Conférence antérieure à 15 ans, il ne reste plus maintenant que le travail agricole, où l'âge minimum est toujours de 14 ans. Cette révision correspond entièrement à un projet de loi que le Conseil fédéral a soumis aux Chambres avec un message, le 11 mai de cette année. Malheureusement, la limite n'est pas

aussi élevée dans beaucoup de pays et, comme les deux Conventions ne laissent pas à bien des pays industrialisés assez de latitude pour statuer sur certaines exceptions, nous craignons que les Conventions révisées ne soient pas ratifiées par la majorité des pays. La Convention de 1932 sur les travaux non industriels a réuni jusqu'à présent six ratifications seulement. Il est évident que, pour cette dernière Convention, les difficultés de ratification proviennent en partie du champ d'application très étendu (inclusion du service domestique) et de la réglementation trop détaillée et trop rigide des travaux faciles qui sont permis avant l'âge de 15 ans; mais le fait que l'âge minimum est maintenant élevé et fixé à 15 ans rendra la ratification d'autant plus difficile.

3. Dans son premier compte-rendu provisoire, la Conférence fut informée du projet de résolution de la délégation gouvernementale des Etats-Unis, résolution qui, dans ses considérants, appuie sur le fait que l'intérêt de la société demande un traitement égal de la femme en ce qui concerne sa situation économique et surtout ses conditions d'emploi. Cette résolution pris le Conseil d'administration de soumettre à l'attention de tous les gouvernements, en vue de leur transformation en loi et de leur réalisation, plusieurs formes de ce principe d'égalité des deux sexes. Rédigée dans des termes tout à fait généraux, elle n'a pu susciter d'opposition, d'autant moins que l'Organisation internationale du travail, par sa constitution et par ses travaux antérieurs, a toujours combattu une exploitation spéciale de la femme. Le 21 juin, Miss Grace Abbott monta à la tribune pour motiver cette résolution. Nous recommandons à nos lectrices la lecture des ses paroles claires et courtoises. Il ressort de son exposé que l'oratrice considère l'égalité des droits sociaux et politiques comme la première condition d'une égalité de condition économique. Un décret du gouvernement cubain appuya ce point de vue en expliquant que, dans son pays, la femme a le droit de vote, et qu'elle est représentée au Congrès. Cette résolution fut adoptée sans aucune opposition le même jour.

D. S.

Le „LABEL“ de la Ligue sociale d'acheteurs

LABEL

Le „LABEL“
de la
Ligue sociale d'acheteurs

Il y a plus de cinquante ans que l'on en parle, et nous nous souvenons bien, pour avoir collaboré plus ou moins directement à cette partie de son activité, de l'intérêt que portait Mme Pieczynska et ses collègues, tels Aug. de Morsier et Camille Vidart, à la création par la Ligue sociale d'acheteurs d'une marque de fabrique, comme il en existait déjà dans d'autres pays, et qui garantirait à l'acheteur soucieux de ses responsabilités sociales que le produit acheté par lui était fabriqué dans des conditions normales de travail et de salaire.

Le groupement vaudois des travailleurs sociaux

Le groupement vaudois des travailleurs sociaux

Jusqu'à la fondation de ce groupement en 1935, les travailleurs sociaux vaudois avaient agi isolément, alors qu'il existait déjà divers groupes cantonaux, tels que l'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'études sociales de Zurich, celle des travailleurs sociaux de cette même ville, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole sociale de Genève, les Associations respectives de travailleurs sociaux de Bâle et de Berne, et celle des travailleuses sociales catholiques, réunissant en majeure partie d'anciennes élèves de l'Ecole sociale de Lucerne, et enfin, le *Volksdienst*.¹

Toutes ces organisations ont des délégués auprès du Comité suisse des Associations de T. S., Comité dont le but est de leur faciliter les rapports entre eux et de les représenter auprès du Secrétariat international, actuellement à Prague, sous la présidence d'une des personnalités les plus distinguées d'Europe dans ce domaine, Mme Alice Mazarykowa.

Le Comité suisse, composé d'une dizaine de membres, a été fondé en 1933. Ses frais de secrétariat sont supportés jusqu'ici par l'Association zurichoise, et il a pour présidente et secrétaire Mme Emma Bloch, rédactrice de notre confrère, le *Frauenblatt*, et Dora Escher. Il n'a ni statuts, ni cotisations, ni même de bureau. Mme Bloch convoque ses collègues de deux à quatre fois l'an. Ce Comité a fait beaucoup de propagande pour la Conférence de Londres (juillet 1936); il est

¹ Ajoutons qu'en février 1936, un groupement analogique s'est constitué à Genève, auquel le Mouvement a été heureux d'ouvrir ses colonnes — comme d'ailleurs il le ferait avec le plus grand plaisir pour les autres organisations mentionnées ci-dessus. (Réd.)

JEANNE VUILLIOMET.